



n°45- 18 mars 2011 Égalité

Fédération de Paris du Parti socialiste

Filles et garçons à l'école : le chemin de l'égalité est encore long

A l'occasion du 8 mars, l'Education nationale vient d'éditer l'édition 2011 de la brochure « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur » dans laquelle on trouve les principales données statistiques sur les parcours scolaires des filles et des garçons.

Ces dernières statistiques confirment ce que montraient déjà les précédentes : les filles réussissent mieux à l'école que les garçons, mais elles sont peu nombreuses à se diriger vers les formations les plus valorisées sur le marché du travail (voir tableaux). Evidemment leurs choix d'orientation ont des conséquences sur leur insertion dans l'emploi et ils entretiennent ensuite les inégalités professionnelles et salariales.

L'école occupe donc une place centrale dans la lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes et c'est pourquoi dans le cadre de la convention sur l'égalité réelle, le secrétariat fédéral à l'égalité femmes hommes et la commission fédérale égalité et plus largement la fédération des Paris se sont emparés de la thématique de l'égalité entre filles et garçons à l'école.



71 % des filles et 61 % des garçons ont le baccalauréat...

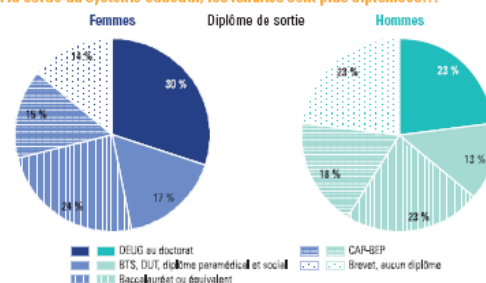
Proportion d'une génération titulaire du baccalauréat en 2009 (%)

	France métropolitaine + DOM		
	Filles	Garçons	Ensemble
Baccalauréat général	41,2	29,2	35,1
Baccalauréat technologique	16,7	15,2	16,0
Baccalauréat professionnel	12,9	16,0	14,5
Ensemble	70,9	60,5	65,6

Lecture : dans une génération fictive qui, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite de la session 2008, 70,9 % des filles et 60,5 % des garçons obtiennent le baccalauréat, que ce soit dès la première candidature ou après.

Source : MEN/JVA-MESR DEFP

À la sortie du système éducatif, les femmes sont plus diplômées...



Lecture : 30 % des filles sorties du système éducatif en 2006, 2007 ou 2008 sont diplômées de l'enseignement supérieur (du DEUG au doctorat), contre 23 % des garçons.

Champ : France métropolitaine

Source : Enquêtes Emploi INSEE 2007 à 2008 (moyennes des quatre trimestres), traitement MEN/JVA-MESR DEFP

Au mois de novembre dernier, la fédération, en lien avec le secrétariat fédéral égalité, a ainsi organisé un colloque sur l'égalité à l'école avec une table ronde dédiée spécialement à la reproduction de l'inégalité des sexes à l'école. Et la commission fédérale égalité a proposé des amendements au texte de la convention dont notamment celui sur l'égalité filles garçons dans le pacte éducatif. Cet amendement a été largement voté par les adhérents de la fédération et a donc été transmis au national en tant qu'amendement de la fédération de Paris. Il proposait notamment que l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les filles et les garçons, devienne un enseignement obligatoire pour les élèves de la maternelle au lycée et que cette thématique soit intégrée dans la formation initiale et obligatoire des enseignants et que concernant l'orientation des élèves et leurs prises de décisions vers leur métier, des dispositifs de sensibilisation et de découvertes des filières scolaires et des métiers (forum des métiers, stages courts, etc.) seront mis en place afin de casser les préjugés selon lesquels des filières seraient «naturellement» masculines (bac S, prépas scientifiques, filières techniques etc.) et d'autres «naturellement» féminines (filières littéraire, médico-sociale, etc.).

La réunion sur le genre des métiers et l'orientation scolaire des filles du mois de janvier encore permis d'approfondir et affiner la réflexion sur la réussite scolaire, l'orientation, les représentations de genre et la lutte contre les stéréotypes et leur reproduction.

La réalisation de l'égalité filles garçons dans l'enseignement est une condition sine qua non pour réaliser l'égalité entre les femmes et les hommes et avec elle l'égalité réelle dans notre société.

Pour consulter la brochure « Filles et garçons : sur le chemin de l'égalité 2011 » http://media.eduscol.education.fr/file/Valeurs_republicaines/48/7/Filles_et_garcons_chiffres_2011_170487.pdf

Prochaine réunion de la Commission égalité

Rencontre-débat avec

Nadia Chaabane
militante féministe tunisienne
le lundi 4 avril à 19h30

à la Fédération
32 rue Alexandre Dumas, Paris11^e

Liberté, égalité, dignité !

Le samedi 5 mars dernier, plus de 4000 personnes, dont de nombreux socialistes parisiens, ont défilé à l'appel du CNDF. Cette manifestation à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes le 8 mars a été placée sous le signe de la solidarité internationale. Pour soutenir les femmes en lutte dans les pays arabes, le cortège est passé, après un départ de la place des droits de l'Homme (!), successivement devant les ambassades d'Iran, d'Égypte et d'Algérie. Lors de cette manifestation les socialistes parisiens arboraient un autocollant spécialement créé pour l'occasion par Aleksander Glogowski. Un autocollant qui nous rappelait pourquoi nous étions dans cette manifestation : à la fois parce que l'égalité est un mot qui doit se mettre au féminin et parce que une femme égale un homme, en France comme ailleurs.

Pour retrouver l'ambiance de la manifestation, voici des photos prises par Bruno Lapeyre : <http://www.flickr.com/photos/28565315@N05/sets/72157626203232938>



Ici, en France, et partout ailleurs dans le monde!



Les chiffres clés de l'égalité entre les femmes et les hommes 2010 sont publiés.

L'édition 2010 « des chiffres de l'égalité entre les femmes et les hommes » vient d'être publiée : <http://www.solidarite.gouv.fr/espaces,770/femmes-egalite,772/droits-des-femmes-et-egalite,852/egalite-professionnelle,1857/chiffres-cles-de-l-egalite-femmes,13228.html>

Depuis 2000, ce recueil dresse chaque année l'état des lieux des droits des femmes : la parité et l'accès des femmes aux responsabilités ; l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; l'accès aux droits et le respect de la dignité de la personne ; l'articulation des temps de vie ; l'Europe et l'international. L'édition 2010 a été enrichie d'un chapitre nouveau rassemblant des données démographiques (part des femmes dans la population française, leur espérance de vie et la fécondité). « Les chiffres clés » sont ainsi une manière de voir la progression ou la dégradation des droits des femmes, en fonction des politiques publiques menées.

Parmi les nombreux enseignements des chiffres 2010, certains sont connus, d'autres sont à (re)découvrir :

- **Les femmes sont majoritaires dans la population française** : au 1er janvier 2010, les femmes représentent 51,6% de femmes. La population masculine est majoritaire jusqu'à 35 ans, au-delà, les femmes sont plus nombreuses, en particulier aux âges élevés.
- **Le taux d'emploi des femmes en France** atteint précisément 60%. Il est supérieur de 1,4 point à la moyenne européenne, mais très loin derrière le Danemark (73,1%) ou les Pays-Bas (71,5%). En 2009, avec 2 enfants en moyenne par femme, la France arrive au deuxième rang après l'Irlande (2,07) ; La France et l'Irlande ont quasiment atteint le seuil de renouvellement des générations (2,1 enfants/femmes).
- **Côté parité** : la parité obligatoire pour les scrutins de liste a permis aux femmes de devenir presque aussi nombreuses que les hommes au Parlement européen, dans les conseils régionaux et dans les conseils municipaux, de communes de plus de 3 500 habitants. Cependant, l'Assemblée et le Sénat restent des lieux essentiellement masculins, 4 parlementaires sur cinq étant des hommes. La France se place aussi parmi les mauvais élèves européens avec sa 18^e place pour la part des femmes élues aux assemblées nationales.
- **Concernant l'entreprise** : en 2008, les femmes occupent un peu moins d'un tiers des postes d'encadrement dans les entreprises du secteur privé et semi-public. Sous-représentées chez les cadres, les femmes le sont encore davantage parmi les dirigeants salariés d'entreprise (17,1 %). Cette proportion stagne. Elle diminue avec l'augmentation de la taille ou du chiffre d'affaires des entreprises.
- **En matière de salaires, c'est toujours l'inégalité** : les femmes ont globalement de meilleurs résultats scolaires que les hommes et font plus souvent des études supérieures, mais qu'elles rencontrent plus de difficultés que les hommes face à l'emploi : moins souvent présentes sur le marché du travail, davantage confrontées aux formes particulières d'emploi (contrats à durée déterminée, temps partiel, etc.) et au chômage. Les femmes perçoivent donc des revenus et des salaires nettement inférieurs à ceux des hommes. A cela s'ajoute la non-linéarité de leurs carrières professionnelles. Conséquence : elles perçoivent des retraites moins élevées que celles des hommes.

« L'égalité entre les femmes et les hommes doit être renforcée et toujours mieux accompagnée », écrit la ministre dans son avant-propos. Chiche Madame la ministre ! Car jusqu'ici l'actuelle majorité fait au mieux des effets d'annonce (égalité professionnelle, quotas de femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises, etc.), voire fragilise les droits des femmes (contraception et IVG, parité, retraites, etc.).

Nous, nous avons des propositions pour atteindre l'égalité réelle des sexes que nous rappelons régulièrement!

Egalité salariale en France

31 déc. Hommes

≠

15 avr. Femmes

Christine RIMBAULT
Secrétaire fédérale à l'égalité
chris_rimbault@yahoo.fr



Andrea FUCHS
Secrétaire fédérale adjointe à l'égalité
andrea.fuchs@neuf.fr